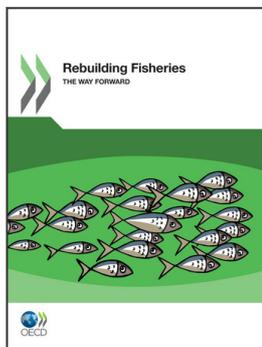


Avant-propos

Où que ce soit dans le monde, de nombreuses pêches se caractérisent par un effort excessif, une productivité médiocre et une rentabilité insuffisante. Y remédier peut être extrêmement avantageux. La présente publication analyse les problèmes et les écueils rencontrés par les pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de redressement des pêches. Elle met l'accent sur les aspects économiques et institutionnels, et s'appuie sur des données relatives à des pêches pratiquées dans la zone de l'OCDE.

Cet ouvrage comprend cinq chapitres. Le premier présente des principes et lignes directrices sur la conception et la mise en œuvre de politiques de redressement des pêches. Le deuxième porte sur les facteurs clés qui influencent les plans de redressement et établit un cadre d'analyse en décrivant les outils, les politiques et les voies du redressement. Le troisième indique les principaux résultats et enseignements des études de cas réalisées dans le cadre du projet.

Le quatrième chapitre réunit des informations sur les politiques et mesures de reconstitution appliquées par certains pays aux échelons national et régional. Ces informations proviennent d'enquêtes effectuées auprès de différents pays et de cinq organisations régionales de gestion des pêches. Les travaux se sont appuyés sur les données disponibles en 2010, mais les leçons tirées restent valables et la poursuite des activités de redressement demeure nécessaire. Le dernier chapitre apporte des orientations sur la réalisation des réformes indispensables au redressement des pêches.



Extrait de :
Rebuilding Fisheries
The Way Forward

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264176935-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Avant-propos », dans *Rebuilding Fisheries : The Way Forward*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264168916-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.